

COMPTE-RENDU DU CVS du 13/10/2020

EHPAD - Site de La Ribérac

Présents :

Mme BOFFO Jeanne, Représentante des résidents, titulaire et Présidente du CVS
Mme DODIN Micheline, Représentante des résidents, titulaire
Mme TOUTAIN Arlette, Représentante des résidents, titulaire
Mme DECIMA Martine, Représentante des familles, suppléante
Mme LURGO Nicole, Représentante des familles, suppléante
Mme MERCIER Josy, Représentante des familles, titulaire
Mme DESMOULIN Annie, Représentante du Conseil de Surveillance
Mme BOURLIER Madeleine, Résidente
Mme GONTHIER Michelle, Résidente
Mme MANERA Marie-Jeanne, Résidente
Mme MOREAU Sabrina, Cadre de santé
M. Michel FAUCHER, Médecin coordonnateur
Mme LORY Elisabeth, animatrice
Mme VINCENT Marie-Laure, animatrice
Mme CANDAU Marion, Directrice Adjointe en charge de la relation aux usagers

Absentes excusées :

Mme BONNET Patricia, Représentante des familles, suppléante
Mme RIGAL Nathalie, Représentante du personnel, Titulaire

Absents :

M. FOUCHERE Claude, Représentant des familles, titulaire
M. PICHARDIE Kévin, Représentant des familles, suppléant

Avant l'ouverture de la séance, Mme CANDAU explique qu'elle est en charge des CVS depuis le départ à la retraite de M. PETITGIRARD.

La séance est ouverte à 10 H 00 par Mme Jeanne BOFFO, Présidente du CVS.

➤ **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 29/06/2020**

Le compte-rendu du CVS du 29/06/20 est approuvé dans son intégralité avec la correction suivante demandée par Mme LORY : *«Mme LORY explique que l'aménagement du jardin des sens à l'unité fermée est terminé et que le mobilier pour aménager le patio intérieur de ce service va être finalisé prochainement, ainsi les résidents pourront avoir un endroit calme et agréable. Elle explique qu'un autre appel à projet va être réalisé auprès de l'association ALAIJE (même entreprise) pour l'aménagement des deux patios situés dans le service des couteliers au rez-de-chaussée de l'EHPAD. Demande émanant des résidents qui n'ont pas de lieu pour se retrouver en période de temps estival (avant et après saison chaude) ».*

➤ **2. COMPOSITION DU CVS**

Mme CANDAU explique que suite à la démission de Mme MOUCHEBOEUF, représentante des familles et Vice-Présidente du CVS, il convient de désigner un nouveau vice-président ainsi que trois résidents suppléants.

Après concertation des membres, Mme LURGO est désignée vice-présidente et Mmes MANERA, BOURLIER et GONTIER sont désignées suppléantes.

➤ 3. POINT COVID

Mme CANDAU indique que les cellules de crise eu égard au COVID ont repris et rappelle l'importance de l'application des gestes barrières : port du masque, distanciation, lavage des mains. Un agent de l'équipe HYLO est chargé de la désinfection des surfaces.

➤ 4. NETTOYAGE SALLE A MANGER, VAISSELLE

Mme CANDAU explique qu'un tunnel de lavage sur la plonge à la cuisine va être installé ce jour ce qui permettra un meilleur nettoyage des plateaux et de la vaisselle.

Une résidente fait remarquer qu'il y a du bruit lors du débarrassage. Mme MANERA souligne qu'avec un service sur plateau, il n'y a pas de bruit. Mme MOREAU précise qu'il n'y a de service au plateau dans tous les services. Il ne faut pas généraliser les plateaux car certains résidents n'aiment pas. Mme MOREAU explique que ce sont les soignants qui servent les résidents.

Mme LURGO fait remarquer que le plateau «fait hôpital».

Puisque la vaisselle repart à la cuisine, qui fera l'entretien de sols et des tables demande Mme LORY. Mme CANDAU indique que sur les 2 autres sites, ce sont les soignants qui prennent en charge cela et qu'une nouvelle organisation va prochainement être mise en place. Mme MOREAU précise que ce ne seront pas les soignants car n'est pas leur cœur de métier. Elle souligne que les fiches de tâches sont en cours de modification.

Il faudra prendre en considération les contraintes des animatrices qui dépendent des salons d'activités et des salles à manger pour leurs activités dans la mesure où il n'y a pas de salle dédiée. Mme LURGO souligne qu'il est fort dommage qu'il n'y ait pas de salle d'animation.

Mme MERCIER demande si la vaisselle ébréchée a été changée. Mme CANDAU répond dans l'affirmative.

➤ 5. NETTOYAGE DES VITRES

➤ 6. ENTRETIEN TERRASSE ET JARDIN

Mme CANDAU explique que le nettoyage des vitres a lieu une fois par an. Mmes DECIMA et MERCIER font remarquer que ce n'est pas suffisant et que deux passages seraient nécessaires, à savoir une intervention complète et une moindre, au moins les vitres principales. Mme CANDAU indique que le contrat arrive à échéance et qu'il sera renégocié. Les vitres intérieures des chambres sont faites par l'équipe HYLO.

De même, Mmes MERCIER et DECIMA indiquent que l'entrée côté rue des mobiles est très sale (toile d'araignée, non balayée, vitres sales...) et que cela donne une très mauvaise image de l'établissement. Mme LORY, quant à elle signale à nouveau que les patios et les terrasses ne sont pas mieux entretenues et que les agents ne respectent rien (mégots, cendriers plein...) Mme CANDAU explique que tous les espaces communs ont été répertoriés par l'équipe HYLO et qu'un document est en cours de finalisation.

En ce qui concerne l'entretien des extérieurs, Mme CANDAU explique qu'il y a une planification à la semaine. Mme LORY précise qu'hormis la tonte des pelouses, le reste n'est pas fait (pas d'arrosage, arbres crevés, jardin des sens dans un piteux état, etc...). Même si les résidents et elle-même font de leur mieux pour arroser, cela ne leur incombe pas et les animations en pâtissent. Elle souligne que le service technique n'a pas toujours le temps et qu'il est très sollicité. Mme CANDAU indique que la mise en place des bons de travaux permet de suivre le nombre d'interventions demandées et que les agents du service ne sont pas suffisamment vigilants sur l'entretien extérieur ; elle va à nouveau demander au service technique de faire l'entretien régulièrement. La possibilité de l'installation d'un système d'arrosage sera mise à l'étude.

➤ 7. REPAS (CONDIMENTS)

➤ 8. ALIMENTATION

Les résidents signalent qu'il n'y a pas de condiments sur les tables (sel, poivre, huile, vinaigre,...) et que les agents ne leur propose pas de citron avec le poisson même si ce dernier est bien sur le chariot. Mme CANDAU indique que les condiments vont être remis sur les tables et rappelle aux résidents qu'il ne faut pas hésiter à demander.

Les résidents indiquent que la viande rouge est trop cuite, que les fruits ne sont pas mûrs et froids, qu'ils n'apprécient pas les omelettes, etc. Mme CANDAU indique qu'elle fera remonter tout cela à la cuisine. Elle explique que les commissions de menus n'avaient pas eu lieu eu égard au COVID mais qu'elles vont être réactivées. Ce sera l'occasion de faire part de tout

cela à Mme PASQUIER, la diététicienne de l'établissement. Mme MOREAU indique qu'il y a un référent alimentation dans chaque service en lien direct avec la diététicienne permettant ainsi un pont entre la cuisine et le résident.

➤ 9. REPAS EN SALLE A MANGER BRUYANTS

➤ 10. BRUITS LA NUIT

Les résidents signalent qu'il y a du bruit lors du débarrassage des couverts et demandent que cela soit fait en fin de repas. De même, ils indiquent qu'il y a du bruit la nuit dans les couloirs. Il sera demandé aux équipes de débarrasser les couverts en fin de repas et Mme MOREAU demandera à Mme PERIOU (cadre de santé du service Médecine gérant aussi les équipes de nuit), de dire aux agents de nuit (2 personnes) de parler moins fort.

➤ 11. DIGICODE

Il est demandé si les résidents peuvent avoir le code de la porte donnant accès à la rue des mobiles. Mme CANDAU répond dans l'affirmative.

➤ 12. INTERNET

Mme CANDAU explique qu'il n'est pas possible d'utiliser le réseau de l'établissement pour des raisons de sécurité et indique qu'une étude concernant l'accès à internet pour les résidents vient d'être signée par le CHICRDD. Mme BOURLIER souligne que c'est une bonne chose et remercie la direction.

Mme CANDAU indique que des tablettes avec un logiciel d'activités ont été fournies à l'établissement (6 en EHPAD et 3 en USLD). Ce projet, d'une durée d'un an est piloté par l'EHPAD CENTRE RESSOURCES de Périgueux. Mme MOREAU explique que c'est un outil fabuleux très adapté aux personnes âgées en utilisation indépendante ou collective. L'objectif est que les résidents les utilisent environ ¼ heure par jour notamment ceux qui ne souhaitent pas aller aux animations. Cela permettra aussi de réintégrer le temps soignant pour que chacun retrouve du lien et de l'humanité.

➤ 13. QUESTIONS DIVERSES

- Mme CANDAU indique que la campagne vaccinale pour la grippe va bientôt commencer et que le personnel est fortement encouragé à se faire vacciner. Le Dr FAUCHER souligne qu'il faut vraiment sensibiliser le personnel.

- Le Dr FAUCHER explique être allé rencontrer le médecin nouvellement installé au pôle de santé de Ribérac pour lui exposer les difficultés du manque de médecin traitant pour certains résidents de l'EHPAD. Il semblerait que ce dernier ne puisse pas les prendre en charge étant donné qu'il consulte à Brantôme le matin et à Ribérac l'après-midi.

- Mme DECIMA signale que Mme BEAUBOIS véhicule à nouveau de fausses informations sur l'établissement. Mme MOREAU explique qu'elle s'empare de choses à l'instant «T» et qui ne sont pas vraies. Mme LURGO précise que cela véhicule une mauvaise image. Mme MERCIER souligne que le meilleur à faire est de l'ignorer. Mme DESMOULIN, représentante du conseil de surveillance (association France Alzheimer) pour sa part, précise qu'elle n'a jamais été destinataire de quoi que ce soit de la part de cette personne.

La séance est levée à 12 h 15.

La Présidente du Conseil de la Vie Sociale,
Mme Jeanne BOFFO